

## Introduction à l'étude des mouvements migratoires en Espagne, Italie et France méditerranéenne au XVIII<sup>e</sup> siècle

*An Introduction to the Study of Migratory Movements in Spain, Italy and Mediterranean France in the 18th Century*

Jean-Pierre Poussou

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/13368>

DOI : [10.4000/cdlm.13368](https://doi.org/10.4000/cdlm.13368)

ISSN : 1773-0201

### Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

### Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2020

Pagination : 205-217

ISSN : 0395-9317

### Référence électronique

Jean-Pierre Poussou, « Introduction à l'étude des mouvements migratoires en Espagne, Italie et France méditerranéenne au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 100 | 2020, mis en ligne le 15 décembre 2020, consulté le 07 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/13368> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdlm.13368>

---

Ce document a été généré automatiquement le 7 mars 2021.

© Tous droits réservés

---

# Introduction à l'étude des mouvements migratoires en Espagne, Italie et France méditerranéenne au XVIII<sup>e</sup> siècle

*An Introduction to the Study of Migratory Movements in Spain, Italy and  
Mediterranean France in the 18th Century*

Jean-Pierre Poussou

---

- 1 Au fur et à mesure que se multiplient les études ou recherches, l'importance des mouvements migratoires anciens apparaît de plus en plus grande. Certes, il ne s'agit pas de dire que les populations du XVII<sup>e</sup> ou du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour rester dans le cadre de l'époque moderne, étaient animées d'une incessante mobilité ; il reste qu'elles bougeaient beaucoup plus que les historiens n'avaient tendance à le croire voici encore une dizaine d'années. Certaines régions apparaissent comme particulièrement affectées par les mouvements migratoires : on rangera parmi elles, sans hésiter, l'ensemble des pays méditerranéens. Et s'il fallait pour le faire, une caution, comment ne pas rappeler que bien avant l'essor de la Démographie Historique, Fernand Braudel, dans des pages qui n'ont absolument pas vieilli, insistait sur cette mobilité : « La Méditerranée n'a d'unité que par le mouvement des hommes »<sup>1</sup>. Comment ne pas rappeler ce passage d'un autre très grand livre, *Les Paysans de Languedoc*, d'Emmanuel Le Roy Ladurie : « l'anthropologie rurale de la France du Sud-Est est dominée par ce fait essentiel : la mobilité géographique »<sup>2</sup> ?
- 2 Cependant, les mouvements migratoires restent, ici comme ailleurs, une région de rares essartages. Arrivons-nous à deux dizaines d'études historiques consacrées aux migrations en Italie, Espagne et France Méditerranéenne pour le XVIII<sup>e</sup> siècle ? Plusieurs sont néanmoins très importantes. D'autre part, les nombreuses publications suscitées par ces phénomènes<sup>3</sup> paraissent, au moins par comparaison, suggérer la nécessité d'une réflexion d'ensemble. C'est ce à quoi nous voudrions inviter historiens et démographes.

- 3 Il n'est certainement pas superflu de rappeler, dans un premier temps, qu'il serait sans doute vain de rechercher à nouveau des types méditerranéens de migrations. Les types de migrations que l'on peut rencontrer dans ces régions ne paraissent pas devoir constituer des séries particulières<sup>4</sup>, les tentatives de classification jusqu'ici proposées ayant d'ailleurs largement tenu compte des spécificités méditerranéennes. Est-ce à dire tout de même que le XVIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup> siècle n'ont pas eu dans ces régions des caractéristiques précises ? Certainement pas et nous allons essayer de le montrer.
- 4 Il nous semble qu'il faut aussitôt attirer l'attention sur le fait que nous avons ici, par opposition notamment à la France de l'Ouest ou du Nord, une très forte mobilité de population. Les suggestions ou sujétions géographiques le veulent d'abord. Les admirables analyses de Fernand Braudel ont valeur pour le XVIII<sup>e</sup> comme pour le XVI<sup>e</sup> siècle, avec ces trois données fondamentales qu'il a si fortement exprimées : l'association partout des montagnes et des plaines ; les liens créés par la mer et surtout par les peuples de la mer ; « la Méditerranée, région de villes »<sup>5</sup>. Première conséquence : ici plus qu'ailleurs la micro-mobilité devient très vite une véritable migration par changement du cadre et du rythme de vie ; or le glissement est incessant, au cours des âges, entre les montagnes et les plaines, entre les hameaux des hauts pays et les villes<sup>6</sup>. Agriculteurs des plaines et des montagnes fournissaient-ils cependant des hommes à la mer ? C'est une question qu'il conviendrait de creuser et pour laquelle en tout cas nous ne pouvons apporter de réponse précise. L'étude du « prolétariat flottant marseillais sous la Révolution Française » ferait songer à une étroite localisation géographique du recrutement des gens de mer que confirme à Bordeaux, dans d'autres horizons, l'étude socioprofessionnelle des métiers de la mer : « à quelques exceptions près, la totalité (des gens de mer) provient du littoral méditerranéen, depuis Agde jusqu'à Gênes »<sup>7</sup>. Pourtant, à Sérignan, depuis le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, « le métier de la mer est désormais devenu le refuge des montagnards descendus de Rouergue et de Gévaudan »<sup>8</sup>. En fait, il ne s'agit pas de véritables marins et Alain Molinier souligne aussitôt qu'ils s'emploient « comme brassiers et pêcheurs à la fois »<sup>9</sup>. D'où une première direction souhaitable de recherches s'agissant des migrations méditerranéennes : comment les ports, grands ou petits, recrutent-ils leurs marins et pêcheurs ? D'autre part, suivant la taille des ports, observe-t-on des différences marquées dans ce recrutement ?
- 5 Cette remarque faite, le montagnard reste bien « l'indispensable immigrant »<sup>10</sup>. Voyez Marseille au XVIII<sup>e</sup> siècle : amplifiant les données apportées par Michel Vovelle, Michel Terrisse insiste avec force sur la descente des montagnards de la Haute-Provence et montre qu'au cours du règne de Louis XVI le courant alpin se renforce. D'une manière générale, « l'immigration marseillaise s'alimente surtout en Haute-Provence, zone de pauvreté et vraisemblablement de surnatalité et quelque peu par le mouvement de la zone côtière »<sup>11</sup>. Et encore : « tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce sont les alpins qui forment la plus grosse part de l'immigration marseillaise »<sup>12</sup>. Voyez Barcelone où la grande majorité des immigrants sont des Catalans et vraisemblablement des zones pyrénéennes et pré-pyrénéennes<sup>13</sup>. En fait, n'avons-nous pas dans la plupart des cas, la combinaison de deux phénomènes : les villes attirent surtout des immigrants des régions proches (jusqu'à 100 ou 150 km comme à Bordeaux au XVIII<sup>e</sup> siècle) et dans les régions méditerranéennes la proximité des montagnes les situe dans les zones d'attraction privilégiée ; mais il semble possible d'envisager à partir de l'exemple de Marseille et des remarques de Fernand Braudel que l'appel soit géographiquement

déformé, c'est-à-dire que proportionnellement, dans ces mêmes zones privilégiées, la part des montagnes soit plus forte que ne le voudrait la densité de la population : « car la montagne est bien cela : une fabrique d'hommes et c'est de sa vie diffusée, prodiguée, perdue éternellement que se nourrit l'histoire entière de la mer »<sup>14</sup>. La mer, c'est-à-dire les plaines et les villes de son littoral. S'agissant des premières, reconnaissons la pauvreté de notre information. Sérignan mis à part, nous sommes bien pauvres en monographies paroissiales même si la conclusion d'ensemble a déjà été dite avec bonheur : « du fait même qu'elles sont constantes, annuelles et à sens unique (les migrations anciennes) finissent par renouveler, lentement mais sûrement, le stock ethnique et familial du bas pays »<sup>15</sup>. Il reste à mesurer l'importance de ce renouvellement, ses variations et surtout ses différences locales, de même qu'il conviendrait de systématiser l'exemple marseillais par des sondages permettant de connaître les origines des immigrants urbains et les variations des courants dans le temps.

- 6 C'est en venir cette fois aux suggestions de l'histoire et d'abord de l'histoire de la population. Le cadre général qu'elle suggère peut schématiquement se résumer ainsi : après les difficultés du XVII<sup>e</sup> siècle et notamment de sa deuxième moitié, le XVIII<sup>e</sup> siècle est une période de croissance-récupération en Italie et en Espagne ; il en est de même, après 1750, pour la France méditerranéenne, dépressionnaire entre la fin du XVII<sup>e</sup> et le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les mouvements migratoires n'ont pas pu ne pas en subir les contrecoups. Mais il convient d'indiquer sans plus attendre que le jeu de ces mécanismes est extrêmement complexe. Si par exemple il faut savoir gré à Pierre Vilar d'avoir insisté sur les rapports étroits entre économie et démographie, variations économiques et variations démographiques, comment ne pas voir également qu'il y a à la fois une certaine autonomie et une certaine inertie des phénomènes démographiques ? Les courants migratoires peuvent perdurer malgré des changements considérables de structures s'agissant de l'immigration parisienne, Daniel Courgeau vient de le montrer<sup>16</sup>. D'autre part, s'il y a peu d'immigrants français en Catalogne au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, après cette année 1714 qu'Enric Moreu-Rei estime « cruciale »<sup>17</sup>, peut-on y voir seulement le résultat d'un milieu d'accueil moins favorable ou d'une montée proportionnelle de la population catalane, ce qui revient au même ? Ne peut-on pas penser aussi à une situation démographique française altérée ? Dans une très récente étude Georges Frêche vient à nouveau de parler « d'un atroce règne de Louis XIV », d'une « phase de stagnation ou de recul à la fin du XVII<sup>e</sup> et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle » pour la région toulousaine<sup>18</sup>... À l'opposé, mais par une démarche semblable, la très rapide montée de population immigrée en Catalogne dans les années 1780 tient-elle à la seule « hausse des salaires barcelonais, particulièrement forte en 1783-1786 et peut être unique en Europe »<sup>19</sup> ? Ne peut-on penser qu'elle est aussi la conséquence d'une pression démographique certaine dans les campagnes du Sud-Ouest de la France à la veille de la Révolution et d'un réel marasme industriel<sup>20</sup> ? On en gardera l'idée que dans le domaine des migrations les explications les plus simples ou les plus apparentes jouent rarement seules et qu'en fait nous avons presque toujours affaire à un complexe de données sociales, économiques et démographiques, complexe qu'il faut envisager de trois points de vue : conditions de départ, conditions d'accueil, relations entre les pays d'accueil et les pays de départ. À vrai dire, pourrions-nous vraiment progresser tant que nous ignorerons la démographie ou l'évolution démographique de la plupart des régions méditerranéennes ? On ne peut donc ici que saluer avec sympathie, pour prendre cet exemple, le récent effort pour connaître la

démographie sicilienne de Maurice Aymard<sup>21</sup>, Domenico Cananzi et Rosalba Davico<sup>22</sup>. Encore faut-il bien comprendre que ces recherches ne seront utilisables en matière migratoire qu'à deux conditions : a) une régionalisation « cantonale » des *trends* démographiques proposés, notamment pour bien apprécier les zones d'émigration montagnarde, b) le dépouillement systématique des actes de mariage ou, mieux, des *status animarum* italiens<sup>23</sup> afin d'apprécier les divers courants d'immigration ou d'émigration et leur importance respective au départ comme à l'arrivée.

- 7 Quoi qu'il en soit, et en considérant dans ses grandes lignes l'évolution démographique du XVIII<sup>e</sup> siècle dans les régions qui nous intéressent, la montée générale du peuplement paraît être une donnée de base pour deux raisons. D'une part et toute récupération mise de côté, on est amené à concevoir que les montagnes et d'une manière générale les zones rurales, ont pu laisser partir de plus en plus de gens : les pages consacrées à la Catalogne par Pierre Vilar le prouvent. D'autre part, le siècle est celui d'une poussée urbaine. Pour un déclin de Messine, nous avons la croissance de Palerme (1/3), Turin (100 %), Naples (100 %)... Ailleurs Barcelone et Marseille doublent... C'est peut-être ce qui rend si utilisable le livre de Fernand Braudel, nombre de problèmes étant comparables aux XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et surtout le cadre majeur étant le même. Cependant, en dehors de l'immigration urbaine (avec çà et là les nuances nécessaires : ainsi Rome paraît stagner...) on n'en conclura pas pour autant à une croissance des mouvements migratoires dans ces régions au cours du siècle. Les vides du XVII<sup>e</sup> siècle ont pu en effet, souvent, susciter de plus forts déplacements, voire des à-coups migratoires pour « rattrapage de nuptialité » et plus globalement de population<sup>24</sup>. Souhaitons et attendons donc des études comparatives pour dépasser nos hypothèses.
- 8 De toute façon, sachons garder à l'esprit que la croissance de l'immigration urbaine au XVIII<sup>e</sup> siècle ne saurait être une caractéristique des seuls pays méditerranéens d'Europe occidentale : elle est, nous le savons bien, un phénomène général. Ce qui sans doute fait leur originalité, c'est l'importance des migrations saisonnières et temporaires. Certes, celles-ci affectent bien d'autres régions mais ici elles semblent particulièrement fortes, toujours par association plus que nulle part ailleurs des montagnes et des plaines. Nous sommes loin de les connaître partout de manière suffisamment détaillée mais déjà, dans ce domaine, nos lueurs sont réelles. La grande enquête des préfets du Premier Empire a été suffisamment exploitée pour que, du Roussillon à l'Italie Centrale, nous ayons une idée de ces mouvements entre 1808 et 1812. Ils semblent d'ailleurs être loin de connaître à ce moment leur plus grande force puisque, corroborant une idée maintes fois soulignée par Abel Châtelain<sup>25</sup>, Carlo Corsini montre que « d'une manière générale, à l'époque française, la mobilité saisonnière de la main-d'œuvre est inférieure à celle que connaissent les époques postérieures et semble réduite également par rapport aux périodes précédentes : ainsi émigrent en 1823 du canton de Sassello près de 500 scieurs de bois contre seulement 150 en 1810-1812 »<sup>26</sup>. Leur intérêt reste cependant considérable.
- 9 Les migrations estivales dominent ; en Provence, « la migration humaine la plus importante était celle qui dans tous les départements amenait les montagnards vers la plaine au moment de la moisson... Dans les Alpes-Maritimes, il y avait ainsi un mouvement vers le littoral qui durait juste une vingtaine de jours... Le Préfet des Bouches-du-Rhône estimait à 6 000 pour son département, dont la moitié pour le terroir d'Arles, le nombre des moissonneurs qui venaient dans son département »<sup>27</sup>. De même, « l'arrondissement de Nîmes est obligé de faire appel à 3 ou 4 000 moissonneurs

étrangers au département, car la culture du blé y est alors prédominante »<sup>28</sup>. Quant à la Maremme, elle reçoit alors une « foule nombreuse : près de 40 000 personnes »<sup>29</sup>.

- 10 Néanmoins et même si ces déplacements sont essentiels pour l'agriculture ancienne, on ne peut pas dire qu'ils ont en tant que mouvement migratoire une place considérable. À côté du nombre de migrants, il faut en effet faire intervenir la durée du déplacement. À cet égard est bien plus importante l'arrivée en Corse, chaque année, d'environ 2 000 Parmesans, Génois, Toscans et Lucquois dont le séjour durait de novembre à la mi-avril<sup>30</sup>. Nous n'avons plus affaire à un simple déplacement non perturbateur du genre de vie ou des structures sociales et familiales et ne pouvant véritablement constituer qu'une faible ressource d'appoint, comme l'est la venue des moissonneurs d'été ou, en Provence, de 1 à 2 000 cueilleurs d'olives. Domenico Sella vient de souligner ce que représentaient de tels déplacements en Lombardie au XVII<sup>e</sup> siècle :

[...] autour du Lac de Côme [...] en 1643, dans les villages du centre du lac, sur une population totale de 6 965 âmes on signale 866 hommes absents ce qui, rapporté à la seule population masculine adulte, peut bien représenter un tiers d'absents<sup>31</sup>.

- 11 À propos de l'Auvergne, Abel Poitrineau dont les travaux sont exemplaires, a montré l'importance des déformations qui naissaient dans certaines régions de l'absence prolongée des adultes<sup>32</sup>.

- 12 La complexité du phénomène est d'ailleurs certaine en pays méditerranéen, toujours par association étroite de la montagne et de la plaine. C'est ainsi que certains mouvements se faisaient de la plaine vers la montagne, la transhumance d'hiver n'étant point la seule :

Arles, au XVI<sup>e</sup> siècle, depuis 4 ou 500 ans peut être, est la capitale d'une large transhumance d'été qui commande aux troupeaux de la Camargue et surtout de la Crau et les expédie chaque année, par les routes du bassin de la Durance, vers les pâturages de l'Oisans, du Dévoluy, du Vercors, jusqu'au voisinage de la Maurienne et de la Tarentaise<sup>33</sup>.

- 13 D'autre part, les associations d'activités méditerranéennes peuvent amener des migrations plus longues et comportant des changements d'activité : ainsi, dans le Gard, « du 20 avril au 15 mai, il descend des Cévennes des magnaniers qui vont dans la plaine diriger l'éducation des vers à soie. La plupart demeurent au mois de juin pour la moisson, vont ensuite lever le sel aux salins de Peccais et ne retournent chez eux qu'à l'automne »<sup>34</sup>.

- 14 Il est donc possible d'établir une classification de ces migrations saisonnières et temporaires. C'est l'un des aspects les plus intéressants de la publication consacrée par Carlo Corsini aux départements italiens de l'Empire Français. Dans un premier groupe, il rassemble les forestiers : bûcherons, scieurs de bois, charbonniers qui se répandent essentiellement en Corse, en Piémont central et dans la Maremme de Grosseto à Rome, à partir surtout de la région de Pistoia et des zones les plus élevées des Apennins ; ils sont ainsi plus de 5 000 à quitter leurs villages d'octobre à juin. Viennent ensuite les divers ouvriers du bâtiment et des travaux publics appelés dans les régions de Turin et de Civitavecchia. Nous avons déjà noté le très grand flux de moissonneurs auxquels il faut ajouter ceux qui se rendent dans les rizières pour la récolte. Enfin, des courants mineurs : verriers, peigneurs de chanvre, cardeurs de laine, chaudronniers, colporteurs<sup>35</sup>... On se demandera cependant si une telle classification, parfaitement adaptée aux documents trouvés, n'est pas trop circonstanciée. Il n'est pas sûr qu'elle convienne aussi bien pour d'autres régions, voire d'autres époques ; en outre, comme

pour toutes ces enquêtes, l'immigration saisonnière ou temporaire en milieu urbain paraît très largement sous-évaluée, sans doute parce qu'il s'agissait d'un phénomène plus dilué et se situant dans un milieu mouvant qui se prêtait mal à l'enquête statistique officielle. Peut-être conviendra-t-il ici de suggérer l'adoption systématique de la classification proposée dans sa thèse par celui qui, avant sa disparition prématurée, connaissait le mieux ces mouvements saisonniers et temporaires, Abel Châtelain : 1) Migrations agricoles de récoltes : viticoles, de fenaison et de moisson ; 2) Les migrations temporaires d'activités non proprement agricoles mais s'effectuant dans les milieux ruraux : forestières, pastorales, artisanales (cardeurs de chanvre, peigneurs de laine) ou de service (muletiers, rouliers) ou commerciales (colporteurs) allant parfois jusqu'à la mendicité ; 3) Les migrations temporaires dans les villes (certaines pouvant être communes aux villes et campagnes : ex. les chaudronniers)<sup>36</sup>.

- 15 Encore faut-il toujours garder une grande souplesse. Même lorsqu'il s'agit de migrants saisonniers en milieu urbain, les liens avec les campagnes natales et leurs activités restent essentiels. D'une part parce qu'ils retournent passer deux ou plusieurs mois dans leurs villages ; d'autre part parce que de retour chez eux, ils redeviennent agriculteurs, les émigrants d'hiver seuls ne pouvant, évidemment, le faire ; mais même ces derniers gardent l'attrait du bien rural : Domenico Sella, après d'autres, l'a bien souligné<sup>37</sup>. Dans d'autres cas, on peut véritablement parler d'une fusion totale de l'activité migratoire et du travail agricole à faire au pays natal : en Piémont, « des familles entières émigraient chaque année plusieurs mois pour mendier, et le faisaient régulièrement, retournant pendant trois ou quatre mois cultiver dans leur communauté leur stérile lopin de terre ; ils étaient devenus des mendiants quasi professionnels mais sans que cela s'accompagne d'une expatriation quasi définitive »<sup>38</sup>.
- 16 En fait, plus long est le séjour hors du pays natal et plus les liens risquent de se relâcher. Néanmoins, il s'agit de gens qui n'hésitent pas à faire de longs voyages tous les ans ou tous les deux ou trois ans. Le cas le plus typique à cet égard est sans doute celui de l'émigration limousine ou auvergnate en Espagne. Tous les auteurs français soulignent à l'envie la force des liens avec les communautés d'origine. Il n'en est pas moins vrai qu'une partie finissait par s'établir dans ces pays lointains ; on peut se demander si l'interdiction faite par les sociétés de Chinchon et Navalcarneros à leurs membres de se marier en Espagne sous peine d'exclusion ne traduit pas justement une réaction contre un fait trop courant<sup>39</sup>. Quoi qu'il en soit, cette émigration française à partir des régions pyrénéennes, limousine et auvergnate reste un des faits majeurs de l'histoire des mouvements migratoires au XVIII<sup>e</sup> siècle, les Auvergnats se dirigeant également vers l'Italie mais sans que nous ayons à ce point de vue quelque étude approfondie. Deux remarques doivent être présentées avant tout autre développement. D'une part, ces déplacements sont un fait général des régions périphériques ou montagnardes de l'Espagne et de ses environs français vers le littoral méditerranéen, les plaines et les villes. On sait depuis longtemps, par exemple, grâce à Ruiz Almansa que l'émigration galicienne vers le centre de l'Espagne est tout à fait importante<sup>40</sup>. D'autre part, les études dont nous disposons actuellement sont toutes partielles ou très localisées. Nous ne pouvons donc ni apprécier le volume global de l'émigration française en Espagne ou des mouvements intra-péninsulaires, ni esquisser des évolutions chronologiques. Seule l'émigration française en Catalogne est connue à grands traits mais sans que les causes exactes du mouvement et de ses variations soient fondées d'une manière assurée ; en outre, on ne saurait préjuger de toute l'Espagne à partir de la Catalogne. L'impression paraît être d'un recul des migrations françaises en

Espagne au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais ce n'est qu'une impression. Or Pierre Ponsot a montré qu'elles affectaient de petites localités à la fin du XVIII<sup>e</sup> comme à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>41</sup>, cependant qu'à Cadix en 1777 travaillaient près d'un millier de Français<sup>42</sup>. Seules des études systématiques et quantifiées pourront donc, peut-être, permettre d'acquiescer quelque certitude en ce domaine. Il reste que par rapport à l'Italie ou au littoral méditerranéen français, l'Espagne semble, au XVIII<sup>e</sup> siècle, connaître encore d'importants mouvements d'immigration à longue distance. Cela tient sans doute au fait qu'Italie et France méditerranéenne ont bien plus près leurs réservoirs d'hommes, c'est-à-dire les montagnes.

17 Et paradoxalement, nous avons aujourd'hui l'impression de mieux connaître ces migrants eux-mêmes que l'ensemble de leurs mouvements ou le volume de ceux-ci. En effet, plusieurs monographies de qualité permettent de cerner d'une manière convenable les causes des migrations, certaines de leurs conséquences locales, les conditions de vie des migrants. Seul le problème de leurs destinées serait à aborder de manière plus systématique mais il s'agit là d'une recherche très longue et très difficile qui ne saurait guère intervenir qu'en bout de course. L'accord est général sur le fait que les montagnards partaient à la suite de la précarité de leurs conditions d'existence. Cette précarité ne signifie pas forcément misère : ainsi les émigrants limousins étudiés par Jean Perrel qui partent en Andalousie y exercer des activités de petit commerce ou de service, ne sont pas les plus pauvres<sup>43</sup>. Et ce serait également une erreur de ne voir dans les saisonniers qui descendent faire la moisson que de pauvres hères : tous n'en étaient pas. Certes la montagne est pauvre, la montagne regorge périodiquement d'hommes, mais surtout elle est incapable de les employer tout au long de l'année. Si les montagnards composent les gros pelotons des migrants saisonniers ou temporaires, en pays méditerranéen comme ailleurs, ce n'est pas par seule pauvreté, c'est qu'ils ont de l'activité disponible. Voyez Delaspre et Poitrineau et leur limpide démonstration : l'habitant de la Limagne n'est pas plus riche que celui des montagnes qui l'entoure mais occupé tout au long de l'année, il n'émigre pas<sup>44</sup>. Les départs sont un phénomène très complexe où jouent sans doute à peu près également la pauvreté, la nécessité, le désir du mieux-être, la tradition du déplacement, la disponibilité de travail en un mélange qu'il est bien difficile de démêler. Mais on ne saurait trop mettre en garde les chercheurs des pays méditerranéens contre le seul raisonnement à partir des cas qu'ils étudient. Quant aux conditions des pays d'accueil, elles peuvent expliquer à la fois l'immigration et les divers courants à partir des zones de départ. Ici encore ne pas être trop déterministe : par suite du faible coût du voyage, « il n'y a pas de relation étroite entre la rémunération et la longueur du parcours ou la durée de l'absence, même si en général les migrations de peu de durée se font à brève distance »<sup>45</sup>. D'autre part, le poids des traditions peut être considérable ; on notera « l'inertie des flux » migratoires que montre l'annexion au Piémont du diocèse d'Alessandrie dont les habitants ne vont pas en plus grand nombre à Turin car leurs activités économiques et leurs traditions les amenaient à Gênes et Milan<sup>46</sup>.

18 La vie du migrant était loin d'être facile. Les rapports préfectoraux décrivent ainsi la vie hivernale des forestiers : ces gens « ne vivent presque que de polenta composée de farine de maïs ou de châtaignes, réduite en bouillie dure qui après la cuisson nécessaire est coupée par tranches avec un fil. On mange trois fois par jour la polenta toute chaude ; rarement on l'accompagne avec du fromage... Ils mangent rarement de la viande ; leur boisson ordinaire est l'eau »<sup>47</sup>. Mais étaient-ils plus favorisés chez eux ? Il



est sûr cependant que la plupart des migrants menaient une vie rude, d'économies et de privations, destinée à ramener au logis le maximum possible d'épargne. D'où leur nombreuse présence dans les « bouges » marseillais<sup>48</sup>. Michel Vovelle avait certainement tort d'en faire des déracinés mais on ne saurait davantage suivre Abel Châtelain lorsqu'il en refuse l'idée. En fait, les conditions de vie des uns et des autres étaient tout aussi misérables et une partie de ces « solides paysans fortement attachés à leurs biens, à leur village, à leur famille » (Abel Châtelain) allaient grossir les rangs des couches « les plus basses de la population marseillaise, génoise ou autre<sup>49</sup>...

- 19 Aussi pour faire face à ces difficiles conditions de vie, leur arrivait-il souvent de se grouper : les voyages vers l'Andalousie se font en groupes ou bandes ; de même les immigrants italiens en Corse sont réunis en « escouades dites *Camerate* composées d'un homme qu'ils appellent *caporale* et de 5, 6 jusqu'à 9 individus... Le *caporale*, chef d'équipe, passait en leur nom et en leur présence les marchés avec les employeurs, à la tâche ou à la journée »<sup>50</sup>. Il faut également citer ce très bon passage dans lequel Giovanni Levi nous montre que les très nombreux émigrants de la vallée du Lanzo exercent à Turin essentiellement trois professions : aubergistes, hommes de peine et transporteurs de vin et restent très unis entre eux ; ils se marient à Turin mais observent une très forte endogamie. De ce fait l'influence urbaine a du mal à dissoudre le noyau et nous avons affaire à une immigration « conservatrice »<sup>51</sup>. De tels groupements étaient sans doute fréquents : à Gênes, au XVI<sup>e</sup> siècle, les gens de Brescia et du Bergamasque sont « les débardeurs du port »<sup>52</sup>.
- 20 Nous atteignons ici les aspects socio-psychologiques des mouvements migratoires. Marques d'endogamie, départs en groupes n'en sont pas les seuls signes. La migration était souvent le fait de familles entières<sup>53</sup>, les voyages d'un frère ou d'un oncle finissant par faire boule de neige. L'étude des registres de l'hôpital Saint-Louis-des-Français de Madrid, au XVII<sup>e</sup> siècle, le révèle très clairement<sup>54</sup>. Allons plus loin : il n'était pas rare que l'émigration finisse par susciter ses propres sociétés, ou donne lieu à la constitution de groupements notables. Ainsi du XVII<sup>e</sup> au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, nos Français auraient accaparé la boulangerie madrilène<sup>55</sup>. Dans d'autres cas (Cadix, sociétés de Chinchon et Navalcarneros), les conséquences commerciales en sont très fortes. La migration devenait une valeur en elle-même et finissait par jouer sans support réel des conditions socio-économiques ou démographiques locales. André Cholley l'avait bien vu :
- [...] l'émigration qui, à l'origine, avait été dans la montagne comme dans l'avant-pays, une conséquence directe de l'insuffisance des ressources, avait pris une forme perfectionnée et s'était organisée à la manière d'une véritable exploitation faisant partie du genre de vie<sup>56</sup>.
- 21 Mais, trouverons-nous au XVIII<sup>e</sup> siècle beaucoup de migrations saisonnières ou temporaires montagnardes dans lesquelles le poids de la tradition ne serait pas démesuré ? C'est une question qu'il n'est pas inutile de se poser.
- 22 Il reste que pris dans leurs grandes masses, dans leurs grands nombres, ces mouvements sont bien le fait de prolétaires ou semi-prolétaires, de gens dont les ressources locales sont insuffisantes et exercent des activités prolétaires dans les lieux d'immigration : « c'est par les migrations temporaires que les plaines ont aidé les montagnes à survivre ; sans cela, les montagnes eussent souvent été des déserts d'hommes »<sup>57</sup>. Elles étaient à la fois un moyen de survie pour certains et d'ascension sociale, pour beaucoup une possibilité de mieux-être. N'oublions pas que « ces absences régulières et plus ou moins prolongées avaient deux avantages reconnus : l'économie

des réserves alimentaires et les gains rapportés »<sup>58</sup>. Elles pouvaient d'autre part correspondre à des pratiques sociales, notamment successorales qui faisaient de la migration une nécessité. C'était pour le cadet le moyen de s'établir ; pour l'aîné de désintéresser ses frères et sœurs<sup>59</sup>.

- 23 Il faut enfin concevoir, dans de nombreuses zones d'Italie au moins, que migrations saisonnières et temporaires ne sont pas la seule marque des déplacements de population. Les liant aux conditions économiques et sociales en pleine aggravation au XVIII<sup>e</sup> siècle, Rosalba Davico l'avait suggéré pour le Piémont, insistant notamment sur l'importance du vagabondage et des populations flottantes<sup>60</sup>. Or, les récentes recherches de l'Université de Florence soulignent directement cette instabilité des populations rurales italiennes. Dans la paroisse de San Romolo, près de Fiesole, 46,2 % des familles disparaissent des *status animarum* entre 1707 et 1727, cependant qu'en 1765 à peine 15 % de toutes les familles étaient installées à San Romolo depuis au moins 15 ans<sup>61</sup>. Dans quelle mesure de tels phénomènes étaient-ils fréquents ? C'est un domaine à explorer ; mais s'ils se confirment, on peut se demander si nous n'en arrivons pas à l'image d'une population montagnarde fixée dans ses paroisses d'origine par les départs saisonniers et temporaires et d'une population des bas-pays beaucoup moins stable ? Moindre lien avec la terre ou surtout la propriété ? Structures sociales moins favorables à la présence de nombreux paysans-proprétaires ? Vie plus misérable par manque de l'appoint fourni par les migrations ? Mais faudra-t-il alors aller jusqu'à dire que ces populations montagnardes vivaient mieux ? Nous ne savons, mais après tout, c'est bien ce qui se passait pour l'Auvergne où l'habitant des Limagnes, n'était pas, dans les couches les plus basses, très favorisé<sup>62</sup>.
- 24 Au bout du compte, il convient de souligner à nouveau avec force combien nos connaissances restent partielles et localisées. Voici des pays où la mobilité semble avoir été plus grande qu'ailleurs<sup>63</sup>, est connue depuis longtemps et où il reste pourtant beaucoup à faire. Quelques directions de recherches ont été esquissées au passage ; il faut maintenant les formuler globalement et indiquer rapidement les moyens dont nous disposons pour cela.
- 25 Dans un domaine au moins des résultats pourraient être rapidement obtenus : il s'agit des courants migratoires et de leur évolution. Une démarche quantifiée utilisant les sondages est en effet parfaitement possible. En Italie et dans les domaines du Piémont-Savoie, elle a l'avantage de disposer de sources nombreuses et des possibilités de dépouillement rapide des *status animarum* et consignes du sel<sup>64</sup> ; ailleurs, le dépouillement des actes de mariage des villes et de cantons ruraux préalablement choisis permettrait d'y suppléer à l'aide de techniques aujourd'hui connues, avec en outre la possibilité d'utiliser l'indispensable complément que sont les registres hospitaliers urbains<sup>65</sup>. Ainsi entre la fin du XVII<sup>e</sup> et le début du XVIII<sup>e</sup> siècle une recherche systématisée ferait connaître et les directions essentielles des mouvements migratoires et leurs variations. Le point important paraît être en effet de dépasser les données disparates dont nous disposons jusqu'à présent et d'acquérir une vue d'ensemble plus assurée.
- 26 Les autres données seront plus longues à obtenir. Qu'il s'agisse des conséquences de la mobilité géographique et notamment de ce problème capital : la mobilité sociale, de l'apport pour les pays de départ ou d'accueil des migrations, des conséquences démographiques ou économiques de celles-ci, force est de reconnaître que nous avons besoin de nombreuses monographies. Celles-ci peuvent d'ailleurs se limiter à certains

milieux sociaux : la combinaison des listes de communautés de métiers, des contrats d'apprentissage et des actes de mariage de ces derniers et des registres cadastraux donnerait à coup sûr d'intéressantes indications sur les conséquences socio-professionnelles des migrations. Avons-nous affaire d'ailleurs à des gens qui sont des migrants définitifs ou non ? Telle est la question que, depuis les travaux de l'Institut Mathématique et Statistique de Florence<sup>66</sup>, ou de Michel Terrisse à Marseille<sup>67</sup>, de Maurice Garden à Lyon<sup>68</sup> nous ne pouvons ne pas nous poser.

- 27 Mais l'utilisation véritable et réelle de ces monographies ne sera possible que lorsque l'environnement démographique et socio-économique sera connu d'une manière satisfaisante dans l'ensemble des pays méditerranéens. Pour celui-ci nous avons déjà largement avancé<sup>69</sup>. Le premier reste presque inconnu car il ne s'agit pas seulement d'avoir une idée globale du peuplement ; nous sommes dans des pays morcelés où plus encore qu'ailleurs les données sont cantonales. Or, comment interpréter du point de vue démographique les migrations tant que nous ignorerons les variations cantonales des densités ou du peuplement ?
- 28 Ainsi, les migrations en pays méditerranéens restent à la fois un domaine passionnant et largement ouvert aux efforts des chercheurs auxquels il faudra sans aucun doute beaucoup de temps pour l'exploiter.

---

## NOTES

1. Fernand Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, 1949, p. 237.
2. Emmanuel Le Roy Ladurie, *Les paysans du Languedoc*, Paris, SEVPEN, 1966, p. 93.
3. Voir *Annales de Démographie historique*, 1970 et 1971.
4. Voir, à ce propos, notre article, « Les mouvements migratoires en France et à partir de la France de la fin du xv<sup>e</sup> au début du xx<sup>e</sup> siècle », *Annales de Démographie historique*, 1970, particulièrement p. 22 sqq.
5. Fernand Braudel, *La Méditerranée...*, *op. cit.*, p. 240.
6. Pour le Moyen Âge, voir *La démographie médiévale. Sources et méthodes*, Nice, Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nice, 1972, et tout spécialement la contribution de Monique Germain, consacrée à la viguerie de Béziers, suivie d'une importante discussion.
7. Michel Vovelle, « Le prolétariat flottant à Marseille sous la Révolution Française », *Annales de Démographie historique*, 1968, p. 128.
8. Alain Molinier, *Une paroisse du Bas-Languedoc : Sérignan, 1650-1792*, Montpellier, Mémoires de la Société archéologique de Montpellier, 1968, p. 92-93.
9. *Ibid.*
10. Fernand Braudel, *La Méditerranée...*, *op. cit.*, p. 274.
11. Michel Terrisse, *La population de Marseille et de son terroir de 1694 à 1830*, thèse de doctorat sous la direction de Pierre Goubert, Université Paris-1, 1971, p. 798.
12. *Ibid.*, p. 809.
13. Pierre Vilar, *La Catalogne dans l'Espagne moderne*, Paris, SEVPEN, 1972, t. II, p. 112.
14. Fernand Braudel, *La Méditerranée...*, *op. cit.*, p. 29.

15. Emmanuel Le Roy Ladurie, *Les paysans du Languedoc*, *op. cit.*, p. 103.
16. Voir Louis Henry et Daniel Courgeau, « Deux analyses de l'immigration à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Population*, vol. 26, n° 6, novembre-décembre 1971, p. 1073-1092.
17. Enric Moreu-Rey, *Els immigrants francesos a Barcelona (segles XVI al XVIII)*, Barcelone, Institut d'estudis catalans, 1959.
18. Georges Frêche, « La population de la région toulousaine sous l'Ancien Régime », dans *Sur la population française au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle. Hommage à Marcel Reinhard*, Paris, Société de Démographie historique, 1973, p. 251-269.
19. Pierre Vilar, *La Catalogne...*, *op. cit.*, p. 113.
20. Voir Charles Higounet, *Histoire de l'Aquitaine*, Toulouse, Privat, 1971.
21. Maurice Aymard, « Une croissance sélective : la population sicilienne au XVII<sup>e</sup> siècle », *Mélanges de la Casa de Velazquez*, vol. 4, 1968, p. 203-227.
22. Domenico Cananzi, Rosalba Davico, « Démographie et histoire sociale : trends démographiques siciliens entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècles », *DH. Bulletin d'information de la Société de Démographie historique*, n° 7, octobre 1972, p. 18-23.
23. Voir Silvana Schifini d'Andrea, « Exploitation des listes nominatives de la population à Fiesole », *Population*, vol. 26, n° 3, 1971, p. 573-580.
24. Michel Terrisse, « Le rattrapage de nuptialité d'après- peste à Marseille (1720-1721) », dans *Sur la population française...*, *op. cit.*, p. 565-579.
25. Parmi les nombreux travaux consacrés à ces problèmes par Abel Châtelain, on retiendra « Valeur et faiblesse d'une source classique : l'enquête des préfets sur les migrations périodiques (1807-1813) : l'exemple du département de la Seine-et-Marne », *Bulletin d'Histoire économique et sociale de la Révolution française*, année 1970, p. 141-187.
26. Carlo A. Corsini, « Le migrazioni stagionali di lavoratori nei dipartimenti italiani nel periodico napoleonico (1810-1812) », *Saggi di Demografia storica*, n° 2, 1969, p. 108.
27. Jean Vidalenc, « Les migrations de travailleurs dans les départements provençaux sous l'Empire », *Provence Historique*, vol. 5, 1955, p. 73-86.
28. L. J. Thomas, « L'émigration temporaire en Bas-Languedoc et Roussillon », *Bulletin de la Société languedocienne de géographie*, 1910, p. 301-308.
29. Carlo A. Corsini, « Le migrazioni stagionali... », *art. cit.*
30. Voir à la fois les articles de Jean Vidalenc, « Les migrations de travailleurs... », *art. cit.* et de Carlo A. Corsini, « Le migrazioni stagionali... », *art. cit.*
31. Domenico Sella, « Au dossier des migrations montagnardes : l'exemple de la Lombardie au XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Mélanges en l'honneur de Fernand Braudel*, Toulouse, Privat, 1973, t. I, p. 547-554.
32. Abel Poitrineau, « Aspects de l'émigration temporaire et saisonnière en Auvergne à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, vol. 9, n° 1, janvier-mars 1962, p. 5-50 ; *La vie rurale en Basse-Auvergne au XVIII<sup>e</sup> siècle (1726-1789)*, Paris, SEVPEN, 1966.
33. Fernand Braudel, *La Méditerranée...*, *op. cit.*, p. 38.
34. L. J. Thomas, « L'émigration temporaire... », *art. cit.*, p. 302.
35. Carlo A. Corsini, « Le migrazioni stagionali... », *art. cit.*
36. Abel Châtelain, *Les migrants temporaires en France de 1800 à 1914*, Villeneuve-d'Ascq, Publications de l'Université de Lille-III, 1976.
37. Domenico Sella, « Au dossier des migrations montagnardes... », *art. cit.*
38. Giovanni Levi, « Mobilità della popolazione e immigrazione a Torino nella prima metà del Settecento », *Quaderni Storici*, vol. 17, 1971, p. 510-554.
39. Renée Trillat, « L'émigration de la Haute-Auvergne en Espagne du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle », *Revue de la Haute-Auvergne*, vol. 34, 1955, p. 257-294.
40. Javier Ruiz Almana, *La poblacion de Galicia, 1500-1945*, Madrid, Instituto « Balmes » de sociologia, 1948.

41. Pierre Ponsot, « Des immigrants français en Andalousie. Exemples de Montilla (1689-1696) et d'Osuna (1791) », *Mélanges de la Casa de Velazquez*, vol. 5, 1969, p. 331-343.
42. Didier Ozanam, « La colonie française de Cadix au XVIII<sup>e</sup> siècle d'après un document inédit (1777) », *Mélanges de la Casa de Velazquez*, vol. 4, 1968, p. 259-349.
43. Jean Perrel, « Une région d'émigration vers l'Espagne aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles : le plateau de Roche-de-Vic (Corrèze) », dans *Le Bas-Limousin. Histoire et économie*, Tulle, Société des Sciences, Lettres et Arts de la Corrèze, 1966, p. 183-198.
44. Abel Poitrineau, « Aspects de l'émigration temporaire et saisonnière... », art. cit. ; Suzanne Delaspre, « L'émigration temporaire en Basse-Auvergne au XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la veille de la Révolution », *Revue d'Auvergne*, vol. 68, n<sup>os</sup> 1-2, 1954, p. 2-57 ; et encore Domenico Sella, « Au dossier des migrations montagnardes... », art. cit.
45. Carlo A. Corsini, « Le migrazioni stagionali... », art. cit., p. 129.
46. Giovanni Levi, « Mobilita della popolazione e immigrazione... », art. cit., p. 528.
47. Carlo A. Corsini, « Le migrazioni stagionali... », art. cit., p. 113.
48. Voir Michel Vovelle, « Le prolétariat flottant à Marseille... », art. cit., et pour tout ce qui suit sa controverse avec Abel Châtelain, « Migrants temporaires et population flottante à Marseille », *Annales de Démographie historique*, 1970, p. 426-437, et encore la participation au débat de Michel Terrisse.
49. *Ibid.*
50. Jean Vidalenc, « Les migrations de travailleurs... », art. cit., p. 74.
51. Giovanni Levi, « Mobilita della popolazione e immigrazione... », art. cit., p. 536.
52. Fernand Braudel, *La Méditerranée...*, op. cit., p. 23.
53. La mobilité familiale est soulignée par de nombreux auteurs, notamment Giovanni Levi. Voir aussi Carlo A. Corsini, « Recherches de Démographie historique menées au département de mathématiques et de statistiques de l'Université de Florence », *Annales de Démographie historique*, 1972, p. 59-67.
54. Daniel Alcouffe, « Contribution à la connaissance des émigrés français de Madrid au XVII<sup>e</sup> siècle », *Mélanges de la Casa de Velazquez*, vol. 2, 1966, p. 178-198.
55. *Ibid.*
56. André Cholley, *Les préAlpes de Savoie et leur avant-pays*, Paris, Armand Colin, 1925, p. 656.
57. Abel Châtelain, *Les migrants temporaires en France...*, op. cit.
58. *Ibid.*
59. Alain Corbin, « Migrations temporaires et société rurale au XIX<sup>e</sup> siècle : le cas du Limousin », *Revue Historique*, vol. 50, septembre-décembre 1971, p. 293-334.
60. Rosalba Davico, « Démographie et économie : ville et campagne en Piémont à l'époque française », *Annales de Démographie historique*, 1968, p. 139-164.
61. Carlo A. Corsini, « Recherches de Démographie historique... », art. cit.
62. Abel Poitrineau, « Aspects de l'émigration temporaire et saisonnière... », art. cit. ; Suzanne Delaspre, « L'émigration temporaire en Basse-Auvergne... », art. cit.
63. Carlo A. Corsini, « Recherches de Démographie historique... », art. cit.
64. Pour les consignes de sol, voir notre article, « Les mouvements migratoires en France... », art. cit., p. 28 et p. 71 ; et « Réflexions sur l'apport démographique des études consacrées aux migrations anciennes », dans Paul Clerc (dir.), *Migrations intérieures : méthodes d'observation et d'analyse*, Paris, Éditions du CNRS, 1975, p. 137-151.
65. *Ibid.*
66. Carlo A. Corsini, « Recherches de Démographie historique... », art. cit.
67. Michel Terrisse, *La population de Marseille...*, op. cit.
68. Maurice Garden, *Lyon et les Lyonnais au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1970.

69. Voir les nombreux travaux italiens, mais aussi Philippe Wolff (dir.), *Histoire du Languedoc*, Toulouse, Privat, 1967 ; Édouard Baratier (dir.), *Histoire de la Provence*, Toulouse, Privat, 1969...

---

## RÉSUMÉS

Cet article, explorant l'idée d'une mobilité accrue des populations à l'époque moderne et plus particulièrement au XVIII<sup>e</sup> siècle, propose une comparaison entre France méditerranéenne, Espagne et Italie, avec un permanent jeu d'échelles. Existe-t-il un type méditerranéen de migrations ? Sans aller jusqu'à parler d'un modèle en la matière, il n'en demeure pas moins que les spécificités sont nombreuses ; elles sont liées tant aux acteurs de la mobilité eux-mêmes qu'au milieu dans lequel ils évoluent.

This study explores the idea of an increase in the mobility of populations in the Modern period and more particularly from the 18th century onwards. The author draws a comparison between Mediterranean France, Spain and Italy, looking at various scales. Is there a specifically Mediterranean type of migration? Without going as far as identifying a single model for the region, a number of specificities can be observed with respect to the agents of mobility themselves and to their environments.

## INDEX

**Keywords :** France, Italy, Spain, migrations, demography, mobility, cities

**Mots-clés :** France, Italie, Espagne, migrations, démographie, mobilités, villes